



ASSOCIATION SPORTIVE Du collège Pierre de Ronsard



FICHE D'INSCRIPTION

(à compléter et rendre aux professeurs d'EPS)

Nom :

Classe :

Prénom :

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné (e) Mme, M.....demeurant à.....
.....autorise l'enfant.....
né(e) leclasse de à participer aux activités de l'association sportive
du collège P. de Ronsard.

L'élève s'engage à participer à **au moins une compétition** le mercredi après-midi.

J'autorise le professeur responsable ou l'accompagnateur, à faire pratiquer, en cas d'urgence, une intervention médicale ou chirurgicale si nécessaire.

Autorisation de publication d'image : durant l'année scolaire, il est possible que votre enfant, seul ou en groupe, fasse l'objet de prises de vues et que celles-ci soient diffusées sur le site du collège ou de l'UNSS.

Autorisez-vous ces prises de vues ? OUI NON

Personne(s) à prévenir en cas d'urgence :

M,MmeTél. : __ / __ / __ / __ / __

M,MmeTél. : __ / __ / __ / __ / __

Mail :@.....

Tee-Shirt avec le logo de l'AS offert si inscription avant le 30 septembre:

Taille souhaitée (12 ans, S, M, L ou XL) :

Date :

Signature :



ASSOCIATION SPORTIVE

Du collège Pierre de Ronsard

Les entraînements : les midis de 12h48 à 13h41

Activités proposées : football, basket et handball, tennis de table, badminton, Step, danse, ...*(les activités seront définies en fonction des demandes des élèves).*

Les compétitions : (13h -17h en fonction des lieux des compétitions)

Elles se déroulent certains mercredi après-midi. Les élèves sont emmenés en car sur les lieux des compétitions qui sont assurés par des professeurs d'EPS. (Voir le calendrier pour les dates). Prévoir un **pique-nique**.

L'horaire de fin :

Pour les compétitions : 15 minutes après l'horaire de fin (se référer au calendrier), l'élève sera réputé ne plus être sous la responsabilité des enseignants (ni de l'établissement).

L'inscription coûte 20 €

Cela comprend l'inscription aux entraînements et compétitions
+ un tee-shirt offert

PIECES A FOURNIR :

- l'autorisation parentale dûment complétée
- 1 chèque de 20 €, établi à l'ordre de l'Association Sportive du Collège Pierre de Ronsard (les chèques collèges72, les bons temps libres CAF et les chèques vacances sont acceptés)

ASSURANCE :

L'association sportive a souscrit un contrat d'assurance collectif auprès de la Maif que vous pouvez consulter sur le site du collège :

<http://clg-pierrederonsard.sarthe.e-lyco.fr> (rubrique association sportive - assurance)

J'ai pris connaissance des garanties proposées par l'assureur de l'association sportive pour la couverture des dommages corporels de mon enfant dans le cadre des activités de l'AS

Signature :